

A10

Sergio Piraro

Le Legs

Étude lexicographique d'une pièce de théâtre de Marivaux

Avant-propos de
René Corona





Aracne editrice

www.aracneeditrice.it

info@aracneeditrice.it

Copyright © MMXIX

Gioacchino Onorati editore S.r.l. – unipersonale

www.gioacchinoonoratieditore.it

info@gioacchinoonoratieditore.it

via Vittorio Veneto, 20

00020 Canterano (RM)

(06) 45551463

ISBN 978-88-255-2729-2

*Les droits de traduction, de mémorisation électronique,
de reproduction et d'adaptation même partielle,
avec n'importe quels moyens, sont réservés pour tous les Pays.*

*Ne sont absolument pas permises les photocopies
sans l'autorisation écrite de l'Éditeur.*

I édition: décembre 2019

Index

- 7 *Avant-propos*
René Corona
- 9 *Introduction*
- 33 *Bibliographie sélective*
- 37 *Liste des abréviations*
- 39 *Index lexical*
- 61 *Index des catégories grammaticales*
- 83 *Index des fréquences*
- Annexe. Corpus: *Le legs***
- 107 *Le legs. Comédie en un acte, en prose*

Avant-propos

RENÉ CORONA*

Marivaux au détail et dans le détail

Quand nous pensons à Marivaux, nous pensons, bien entendu, à une harmonie du langage, comme une sonate mozartienne ou albinonienne, où les mots sont les notes prodigieuses d'une longue mélodie amoureuse et enchantée. Cette harmonie a un sens puisqu'elle se déploie tout au long de la comédie afin de conquérir tous les cœurs surtout les féminins. Marivaudage est le mot-clé de ce théâtre s'appuyant sur un discours à l'apparence compliqué et volage qui, toutefois, réussit à percer le cœur, à l'aide d'une flèche sentimentale, non seulement celui des protagonistes mais également celui du spectateur. Il s'agit d'un discours légèrement emberlificoté où l'art de la repartie est constamment mis en alerte par l'un ou l'autre actant. Conquérir celle ou celui que l'on aime devient une sorte de funambulisme lexical où chaque phrase doit porter son coup, jusqu'au dernier, fatal : celui de la révélation amoureuse et du dénouement, la flèche au centre même de la cible. Ainsi dans cette histoire d'héritage et de mariage, inspiré, entre autres, d'une pièce de Fontenelle, Marivaux réussit à divertir le spectateur avec ses longues cavalcades — ces allegros mêlés à quelques adagios — et le recours des « registres » du parlé et de l'écrit dans les rapports de ses couples habituels : nobles et serviteurs.

Nous ne pouvons imaginer l'œuvre théâtrale de Marivaux différemment car ses comédies sont comme un long fleuve phrastique impétueux et séducteur où chaque élément de la phrase a sa place et son importance dans l'ensemble syntaxique. Aussi cette longue suite d'éléments lexicaux que l'auteur de cet ouvrage a recueillie devient-elle, alors qu'elle est analysée dans le moindre détail, du verbe à l'interjection, motif d'étonnement et d'intérêt. Ce que Sergio Piraro nous montre a trait à la lexicographie et à la sémantique

* René Corona est professeur de langue française et traduction à l'Université de Messine.

et laisse entrevoir des possibilités de recherche stimulantes en ce qui concerne le vocabulaire utilisé par le dramaturge. Ainsi pénétrons-nous, à travers les champs lexicaux et sémantiques, un peu plus dans le parler marivaudien et dans ses techniques langagières qui mettent le sentiment au cœur (et c'est bien le mot) même de son théâtre. S'inspirant, entre autres, aux théories linguistiques de Pierre Guiraud, Joseph Vendryes et François Rastier, Piraro cherche à mieux saisir, à travers une longue énumération, l'essence même de la comédie et le mouvement intrinsèque du charme de Marivaux. Nous signalerons également le fait qu'après cette analyse détaillée du texte de Marivaux, nous pouvons entrer directement dans le vif du sujet avec, dans la dernière partie de l'ouvrage, la lecture de la pièce *Le Legs*.

Il est à espérer qu'il ne s'agit là que d'une étape sur le chemin de la connaissance de la langue théâtrale du XVIII^e siècle et que, prochainement, Sergio Piraro osera affronter d'autres œuvres, voire l'œuvre complète, du dramaturge pour nous offrir une vision plus ample du matériau linguistique utilisé, avec ses prédilections et ses choix.

Introduction

1. Le présent volume propose l'index lexical de la comédie *Le Legs* de Marivaux, de 1736¹. Représentée pour la première fois au « Théâtre Français » cette même année-là, *Le Legs* fait partie d'une quinzaine de pièces plus brèves qui constituent une partie de la vaste production théâtrale de Marivaux. Il s'agit d'une comédie en un acte, structurée sur un texte dialogué sans didascalies qui utilise un style simple, discursif et élégant et qui s'articule aisément autour d'un legs. Elle comporte 24 scènes et une dernière scène conclusive, et a pour protagonistes: La Comtesse, Le Marquis, Hortense, Le Chevalier, Lisette qui est la Suivante de la Comtesse, et l'Épine qui est le Valet-de-Chambre du Marquis. Mais si le « legs » constitue la base, le point de départ de l'histoire, le message final que Marivaux entend véhiculer à travers cette pièce, c'est l'amour, et surtout le sentiment de l'amour qui constitue le motif central de toute l'œuvre théâtrale de Marivaux.

Dans cette enquête, je proposerai quelques possibles utilisations du texte qui, à partir de la donnée statistique lexicale, consentent soit l'approche immédiate à certaines caractéristiques constitutives de la langue française du XVIII^e siècle soit le repérage d'importantes caractéristiques de la poétique et de l'écriture théâtrale de Marivaux. Dans le traitement du texte, j'ai suivi en partie les critères modernes du Trésor de la langue française, en tenant toujours compte toutefois, de l'aspect fonctionnel de la langue. Partant de la donnée statistique, j'ai donc cherché à arriver à une signification plus générale qui permette une plus profonde compréhension du texte de Marivaux.

1.1 Si dans la phase du projet, j'avais pensé à la rédaction d'un seul index lexical, dans la phase applicative je suis passé à la création de

1. *Le Legs*, dans Œuvres complètes de M. Marivaux, de l'Académie Française, Paris, chez la Veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Gout, en MDCCLXXXI, Tome Second. L'édition que nous avons consultée et à laquelle nous ferons référence systématiquement est celle de Slatkine Reprints, Genève, sortie en 1972 avec le titre de Œuvres II, qui est une réimpression de l'édition de Paris de 1781.

trois index: celui lexical, celui des fréquences et celui des formes grammaticales. Une telle réalisation a été rendue possible grâce à l'utilisation d'une base de données. On pourrait se poser la question, mais pourquoi a-t-on réalisé trois index? Il nous a semblé que la création d'un seul index lexical pût se réduire à une simple compilation qui aurait davantage informé le lecteur dans la compréhension du texte, mais ne lui aurait pas fourni les informations nécessaires pour comprendre pourquoi Marivaux avait utilisé plus fréquemment certaines formes plutôt que d'autres.

C'est pour cette raison qu'il y a donc créé de tels index: celui lexical, où par lexique on entend l'ensemble des entrées qui regroupent autour d'une notion tous les mots qui permettent de définir l'extension et la compréhension; celui grammatical, où par grammaire, on entend l'ensemble des règles et des exceptions qui prescrivent au locuteur les combinaisons auxquelles se plient les paroles afin que l'énoncé soit plus intelligible; enfin celui des fréquences, où par fréquence, on entend la présence, plus ou moins répétée, d'un mot à l'intérieur d'un texte. Pour rendre ces index plus simples et faciles à utiliser, en outre, j'ai classé de façon unitaire les locutions adverbiales et les articles contractés, pour permettre au lecteur, en parcourant le texte, de trouver des locutions du genre *tout à fait*, *au demeurant* et, en même temps, de repérer aussi // *au* // comme simple article contracté, arrivant ainsi à identifier immédiatement chaque entrée.

Dans les index qui seront présentés, nous trouverons de gauche à droite:

- a) les entrées ordonnées de façon alphabétique, dans la forme spécifique aux dictionnaires: les verbes à l'infinitif, les adjectifs au masculin singulier, les noms au singulier, etc.
- b) l'indication de la forme grammaticale auquel appartient l'entrée.
- c) les fréquences.

Nous donnons ici la liste des formes grammaticales, avec certaines précisions sur les critères adoptés au moment de l'enregistrement des entrées.

— *Article.*

Nous avons regroupés les différentes formes (défini, indéfini et partitif) au masculin singulier: *le*, *un*, *du*.

— *Substantif.*

Tous les noms, masculins et féminins, ont été présentés au singulier.

— *Verbe.*

Tous les verbes ont été insérés à l'infinitif. Les verbes pronominaux ont été enregistrés avec le pronom. Nous trouverons ainsi: *se passer, se moquer* etc. Les présentatifs *c'est* et *ce* n'ont pas été enregistrés, même s'il faut considérer, à ce propos, l'affirmation suivante: « Le caractère verbal de cette locution n'est en fait plus senti. *C'est* est pour nous une locution invariable qui sert à mettre en relief un terme de la phrase ».²

— *Adjectif.*

Dans cette catégorie, nous avons regroupé tous les adjectifs, y compris les possessifs et les démonstratifs etc. Les participes passés avec une valeur clairement adjectivale ont été enregistrés comme adjectifs.

— *Pronom.*

Toutes les différentes formes des pronoms figurent comme entrées autonomes: *il, la, le; le sien; celui*, etc. Nous avons inséré aussi dans cette catégorie les pronoms adverbiaux *en* et *y*.

— *Adverbe.*

Tous les adverbes ont été regroupés dans cette catégorie, tandis que les locutions adverbiales ont été indiquées avec l'abréviation *loc. adv.*

— *Conjonction.*

Cette catégorie comprend aussi celle à plusieurs membres, par exemple: *afin que*.

— *Démonstratif.*

Toutes les formes présentes ont été enregistrées sous *ce*.

— *Interjection.*

On y a fait entrer toutes les particules ou voix exclamatives et vocatives, telles *ah!, oh!, hélas!*

— *Préposition.*

Dans cette catégorie, outre les prépositions simples, figurent aussi les articles contractés *au, du*, etc.

2. R. L. WAGNER, J. PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991, p.276.

De plus, comme il s'agit de la langue française du XVIII^e siècle — qui présente de multiples différences avec le français standard pour ce qui concerne l'accentuation et l'écriture — nous avons préféré indiquer, pour une plus grande clarté, toutes les entrées dans leur graphie moderne. Ainsi, nous trouverons, par exemple, dans les index:

& = *et*
fçait = *sait*
ferait = *serait*
maitresse = *maîtresse*

Par conséquent, nous trouverons & sous le mot *et*, la forme verbale *fçait* sous le mot *savoir* etc.

1.2. Les index qui ont été présentés dans ce volume et ont été créés avec les instruments informatiques, représentent la continuation d'un travail que j'ai commencé, il y a quelque temps et que j'ai développé manuellement. Si pour la transcription manuelle de chaque parole plus d'un millier de fiches avaient été nécessaires, à l'aide de l'ordinateur l'approche et la méthodologie ont été totalement différentes. En fait, un PC peut facilement compter dans un texte les paroles qui le composent. Les instruments informatiques que l'on peut utiliser sont certains programmes non spécialisés et certains programmes spécifiques d'analyse de texte.³ Dans un travail lexical, les fréquences des formes d'un texte doivent être interprétées et tel est le but de celui qui crée un index. Le sens qu'il faut attribuer aux occurrences des formes les plus fréquentes se situe donc dans un contexte beaucoup plus ample.

Le mathématicien français J.P. Benzécri soutenait que les résultats des analyses numériques devraient être appuyés par des descriptions verbales et discursives: *interpréter un axe, c'est trouver ce qu'il y a d'analogue d'une part entre tout ce qui est écrit à droite de l'origine, d'autre part entre tout ce qui est à gauche; et exprimer avec concision et exactitude*

3. Parmi les programmes les plus répandus pour les analyses statistiques, nous signalons SPSS et SAS, tandis que parmi les programmes qui sont destinés aux élaborations statistiques, nous signalons TACT qui a été réalisé par l'Université de Toronto.

*l'opposition entre les deux extrêmes.*⁴ Au-delà des termes techniques, il est intéressant de voir qu'il souligne l'exigence d'arriver à des conclusions synthétiques communicables sans le recours à des tables, même pour celui qui n'est pas un expert: dans notre cas, on a cherché à arriver à de telles conclusions. Le nombre d'occurrences à l'intérieur d'un texte permet de savoir, bien avant l'analyse statistique des données, que les formes les plus fréquentes seront, sans aucun doute, les conjonctions, les articles, les prépositions, etc.

On pourrait observer que les formes ayant les fréquences les plus élevées n'affectent guère le sens du texte; très souvent, au contraire, ce sont ces formes mêmes qui, de par leur seule présence, indiquent le thème du texte. Afin d'étudier avec plus d'attention de tels caractères statistiques des paroles, il est important avant tout de distinguer entre lexique et vocabulaire, surtout lorsqu'il s'agit, comme le fait P. Guiraud⁵, d'analyser les textes littéraires. Contrairement aux langues vivantes — en constante évolution — la langue d'un auteur qui a cessé son activité, comme dans notre cas, se prête à une étude analytique plus exhaustive; de sorte que des lexiques qui décrivent la langue d'une seule œuvre, d'un genre, font partie des instruments essentiels pour définir le contexte où les résultats de la recherche seront placés. La création de ces index lexicaux ne veut donc pas être un exercice pur et simple, lié à l'utilisation des instruments informatiques, mais aussi et surtout un support utile pour le lecteur qui désire aborder de la manière la plus simple possible la compréhension d'une œuvre comme *Le Legs*. Un travail du lexique et du vocabulaire peut mener à la création de documents précieux pour les chercheurs. La matière, généralement est fournie par les textes littéraires: une œuvre ou l'intégralité de l'œuvre.

Un index fournit par ordre alphabétique tous les mots employés dans une œuvre et donne des informations sur la position du mot dans l'œuvre et sa classe grammaticale; très souvent l'index est complété par la liste du mot thème et des mots clés, ainsi que par l'emplacement selon l'ordre des fréquences. Une table de concordances présente, également par ordre alphabétique, tous les mots du texte,

4. J.P. BENZÉCRI, *Pratique de l'Analyse des Données, 1. Analyse des correspondances. Exposé élémentaire*, Paris, 1984, p.302.

5. P. GUIRAUD, *L'Argot*, Paris, Presses Universitaires de France, 1956 ; toujours du même auteur, un texte très important est *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960.

dont les dimensions varient selon le contexte: pour un texte de poésie, au moins un vers. De tels résultats de recherche sont un dictionnaire statistique de l'œuvre qui a fait l'objet du dépouillement; ils donnent au lecteur non seulement des données qui sont immédiatement utilisables, mais aussi un matériel exploitable: celui-ci est précieux pour les chercheurs qui s'interrogent sur l'emploi d'un mot pour clarifier s'il s'agit d'un mot clé ou pas, précieux pour pouvoir fixer sommairement le champ sémantique d'un mot, portant l'analyse sur l'aspect onomasiologique ainsi que sur celui sémasiologique. Sans aucun doute, le recours au texte de l'œuvre est essentiel, mais l'index et les concordances permettent une lecture plus efficace, puisqu'ils donnent, de façon exhaustive, toutes les références sur l'emploi du mot: ils permettent donc, comme a observé J.G.Meunier⁶, un travail davantage scientifique et sont le complément nécessaire des dictionnaires usuels.

À propos des textes, la considération de P. Dumesnil est très intéressante: « Admettons tout d'abord que les textes sont l'objet empirique de la linguistique. Isoler des phrases a fortiori des mots, résulte d'une décision méthodologique; de même pour abstraire des phrases et des significations, formes typiques décrites par la linguistique. Il n'y a pas en droit deux linguistiques, l'une qui serait centrée sur la morphosyntaxe, et l'autre sur le texte: ce sont seulement deux paliers de description complémentaires ». [...] ; « Il importe de reconnaître que le sens des textes ne leur est pas immanent, et que pour établir il faut tenir compte de leur caractère de formations culturelles »; et encore: « les unités les plus simples, les unités sémantiques, ne sont pas le point de départ d'un parcours interprétatif, mais pour ainsi dire son aboutissement. Leur simplicité ne doit au demeurant pas faire illusion: ils ne sont élémentaires que par décision de méthode. En fait, un trait sémantique n'est pas moins complexe que les unités de rang supérieur dans la définition desquelles il entre. Il est simplement plus précis, en ceci qu'il résulte de leur analyse, et que le parcours du global au local n'est pas une simple décomposition, non plus que le parcours inverse n'est une composition »⁷.

6. J.G. MEUNIER, *Le traitement et l'analyse informatique des textes*, Actes de l'ICO, Québec, 1990.

7. P. DUMESNIL, *Économie de la langue et langage de l'économie pour une économie textuelle-*, présentée dans un séminaire de 1997, qui reprenait un de ses articles précédents, *Langue et économie. Quelle place pour l'économie "littéraire?"*, paru dans la "Revue internationale de systémique", 1966.

2. On présentera maintenant différents itinéraires de recherche que l'on entend approfondir dans une étude en cours: on part de la donnée statistique lexicale, pour passer ensuite au champ lexical des sentiments et à la subjectivité dans le langage de *Le Legs*, sans pour autant délaissier de brefs rappels lexicographiques en général. On examinera donc, non seulement les signes linguistiques choisis par Marivaux pour concrétiser son discours, mais aussi et surtout de façon spécifique les contenus des signes linguistiques. Pour faciliter l'exposition, nous partirons de l'analyse statistique du texte, sans oublier, comme on a dit, de donner de brefs rappels onomasiologiques, pour passer ensuite à l'aspect sémasiologique.

Au niveau du lexique, P. Guiraud dans son livre *Les Caractères statistiques du vocabulaire, essai de méthodologie* a beaucoup insisté sur l'importance de la fréquence comme attribut essentiel du mot: « La fréquence est un attribut positif et concret du mot et fait partie de sa définition »⁸. Connaître la fréquence d'un mot dans un texte, relativement à l'ensemble d'autres mots, est aussi important que savoir les différents sens dans les contextes où il figure. Les mots se retrouvent avec une fréquence identique dans tous les textes et dans toutes les langues.

En ce qui regarde *Le Legs*, un premier examen révèle clairement que le groupe lexical le plus nombreux dans le texte est représenté par les verbes. On a repéré 321 verbes, ce qui démontre l'extraordinaire fécondité de l'auteur dans l'utilisation de cette forme grammaticale. À la deuxième place en termes de nombres est le groupe des substantifs: 317. J'ai voulu citer ces deux formes parce que, non seulement elles sont les plus nombreuses, mais elles sont aussi celles qui, d'un point de vue sémantique et stylistique, à mon avis, comptent comme étant les plus importantes pour une meilleure compréhension du texte, même si dans l'économie de l'œuvre chaque lemme révèle une valeur spécifique.

Les verbes utilisés par Marivaux dans *Le Legs* concourent à la création des relations, non seulement entre les personnages, mais aussi entre le mot et la scène, les personnes et les choses, transmettant un mouvement à ces scènes qui pourraient sembler statiques comme le révèlent *pousser*, *s'agir* présents, respectivement, 1 et 3 fois.

8. P. GUIRAUD, *Les Caractères statistiques du vocabulaire, essai de méthodologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1954

Oh, en vérité, c'est la pousser trop loin. (scène 10)

Vite, vite, à cheval. Il s'agit d'un contrat de mariage entre Madame & votre maître; & il faut aller à Paris chercher le Notaire de Monsieur le Marquis. (scène 14).

Si *pousser* indique un coup de force et donne une idée de mouvement; utilisé dans ce contexte il sert à pousser un personnage à prendre une décision; par contre *il s'agit*, non seulement réussit-il à animer la scène et à capturer l'attention des personnages, mais il sert aussi à démêler l'intrigue: il véhicule une action déterminante exprimée avec une terminologie qui appartient au monde juridico-notarial. Marivaux aurait très bien pu dire: *il s'agit du mariage* et supprimer *contrat*; mais c'est justement là que se manifeste la maîtrise de l'Auteur: il réussit à vivifier des mots qui appartiennent au lexique juridique et à les insérer dans un contexte qui est réglé par le sentiment de l'amour: il en est ainsi aussi pour les substantifs *procès*, *succession*, *procureur*, *avocat*.

Mais les verbes sont utilisés par Marivaux pour souligner aussi des actions qui, autrement, resteraient peu efficaces: c'est dans tel cadre que s'insèrent les verbes *voir*, avec 25 occurrences, et *regarder*⁹ présent 4 fois. Tous les deux désignent dans leur sens principal la même activité sensorielle: la perception visuelle. Toutefois, tandis que *regarder* suppose la conscience et l'intention d'accomplir l'action, *voir* fait référence à un sujet plutôt passif; on regarde parce qu'on veut regarder, mais on peut aussi voir sans le vouloir. Il semblerait presque que les sujets qui accomplissent l'action de voir, agissent directement et presque inconsciemment sur la scène, étant donné que le verbe *voir* est numériquement plus présent par rapport au verbe *regarder*. Entre les deux verbes, il y a aussi une autre différence: *regarder* dénote une action durable:

regardez-moi dans cette occasion-ci comme une autre vous-même,
(scène 10)

dit la Comtesse au Marquis; tandis que l'action de *voir* est habituellement momentanée:

ma foi, Madame, je vous le rends comme je le vois, (scène 6)

9. Cfr. A. DAUZAT... [et al.], *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique*, voce regarder, VIII^e s., *Glose (rewardant)*, « faire attention », puis « considérer »; Paris, Larousse, 1973.

dit Lisette à la Comtesse. À travers le rendement fonctionnel¹⁰, on peut mieux marquer sémantiquement les deux verbes.

Il n'y a, toutefois, aucun doute que la plupart des verbes utilisés par l'auteur exprime surtout des sentiments : par exemple *aimer* qui est présent 52 fois, *épouser* 25 fois, *songer* 9 fois, *rêver* 7 fois, *estimer* 4 fois. Le verbe *aimer* est toujours utilisé pour exprimer le sentiment de l'amour et il est présent, une fois seulement, dans la construction *aimer à*, avec différentes acceptions:

La Comtesse est une femme brusque, qui aime à primer, (scène 1)

En outre, *aimer* est placé trois fois est placé en corrélation avec *épouser* qui est plus utilisé que *marier*, et tend à souligner la passion ardente qui bouleverse le Marquis:

Je l'épouserois d'un grand cœur (scène 10)

Par opposition à de tels verbes qui ont un sens positif, Marivaux utilise des verbes qui normalement ont une connotation négative: *haïr*, *dédaigner*, ayant respectivement 5 et 1 occurrences. Ici aussi, il réussit à forcer le sens du mot en l'insérant dans un contexte qui lui donne une charge hautement positive: en d'autres mots, avec un goût classique, Marivaux réussit à limer, à adoucir ces acceptions fortement négatives pour les recréer dans un contexte plus positif. Il est intéressant de remarquer que pour définir les situations différentes, Marivaux se sert souvent de verbes qui ont une fonction synonymique: à titre d'exemples, nous citons *épouser* et *marier*, *railler* et *tricher*. Il faut souligner l'utilisation du verbe *remercier*, utilisé par Marivaux dans quelques-unes de ses comédies avec le sens de « congédier poliment »: forme fréquente dès le XVII^e siècle. Dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, le verbe *remercier* est utilisé par l'auteur avec beaucoup d'originalité; en fait, il en a fait un verbe pronominal réciproque.

Je ne saurais craindre que vous vous remerciez ni l'un ni l'autre.

Une autre considération peut être faite relativement à une phrase assez singulière adressée par la Comtesse à Lisette:

10. À tel propos cfr. H. WALTER, *Rendement fonctionnel et coefficient dynamique*, La Linguistique, Vol. 10, Fasc. 2 (1974), Paris, Presses Universitaires de France, 1974, pp. 129-136.

D'où vient mentir? (scène 6)

Il s'agit d'une construction assez anormale présente dans toutes les éditions que j'ai consultées. On a avancé l'hypothèse que cette expression de la langue populaire pourrait être un reste de la syntaxe du Moyen Âge. Une réponse bien définie n'a pas été donnée; d'ailleurs, il est assez curieux que ce soit une *Dame* à prononcer une phrase semblable.

En dernier lieu, nous allons citer les verbes *être* et *avoir*, qui dans leur double fonction de verbes et auxiliaires paraissent au total, 506 fois: 299 fois le verbe *être* et 207 fois le verbe *avoir*. Le verbe *avoir* exprime le dynamisme tandis que le verbe *être* exprime la staticité. Toutes les formes verbales du verbe *être* et du verbe *avoir* ont été maintes fois utilisées par Marivaux. Le verbe *avoir*, en outre, a été fréquemment utilisé avec le pronom *on*, comme dans

On n'a que cette honnête ressource, (scène 2)

dit l'Épine d'un ton froid. Le pronom *on* avec le verbe *avoir* a été utilisé 36 fois, un nombre important qui laisse supposer, bien que pas nécessairement, le changement de la forme passive à la forme active. La classe des verbes étant la plus nombreuse, avec 26,65% des occurrences, elle a clairement un impact majeur par rapport aux autres classes.

Avec les verbes qui véhiculent les actions, nous trouvons les substantifs qui représentent, numériquement, le second groupe dans le texte avec 12,07 % du total. Nous distinguons parmi eux, tout d'abord, les noms abstraits et concrets. Le nom abstrait est employé fréquemment avec une valeur concrète: ce que le nom abstrait exprime en puissance apparaît volontiers dans sa réalisation. Ainsi, on rencontre le suffixe caractéristique des noms abstraits comme — *té* en français dans les noms concrets aussi: *fidélité*, *amitié*, *volonté*, *extrémité* sont présents chacun une fois dans le texte. Le résultat final de l'évolution du mot abstrait vers le concret est celui d'en faire un adjectif. Le fait qu'un substantif puisse facilement devenir adjectif montre qu'il n'y a pas entre ces deux mots une différence essentielle¹¹. D'un point de vue onomasiologique, à partir des concepts identifiés rechercher en-

11. À tel propos cfr. J VENDRYES, *Le Langage: introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1968, pp. 149 e sgg.

core d'autres signifiants correspondants potentiels¹², il est intéressant de remarquer comment sont dénommés le Marquis et la Comtesse par les respectifs valets:

Homme (16 fois), *Madame* (33) *Monsieur* (36), *Maître* (9), *Maîtresse* 8), *Gens* (10).

Vous me direz que nos gens sont d'étranges personnes; & je vous l'accorde.
(scène 3)

Autrement dit, dans la construction de l'intrigue, Marivaux se sert de nombreux appellatifs et des personnels aussi pour dénommer, dans ce cas, le Marquis et la Comtesse, les personnages principaux de la pièce. Les deux font partie d'une aristocratie qui ne se met pas dans une position, disons pompeuse, face aux *domestiques*, mais une aristocratie qui a un ton presque familier avec les serviteurs, des serviteurs qui sont très importants et qui servent surtout pour démêler les intrigues les plus embrouillées. Pour ce qui est du lemme *domestique*, il est à noter que ce substantif qui n'était pas admis dans le Dictionnaire de l'Académie, indiquait aussi *le valet* (de chambre) et *la suivante*, comme dans les cas que l'on rencontre dans le texte. Utilisé au singulier, *domestique* désigne les servants et les servantes, usage, celui-ci, qui tend à disparaître au XVIII^e siècle.

Voilà ce qu'on appelle un excellent domestique ! (scène 14)

Les domestiques sont haïssables (scène 7)

Comme je disais avant, le Marquis et la Comtesse sont les personnages les plus importants de l'œuvre: l'un est fait de contradictions successives, est capable de plaire, peut-être consciemment ou peut-être qu'il l'imagine. Le fait est que, dès qu'il se trouve en présence de la Comtesse, il éprouve une brusque émotion:

Votre discrétion est tout à fait raisonnable, (scène 19)

12. Voir M. CANDELIER, M., *Janua Linguarum. La porte des langues. L'introduction de l'éveil aux langues dans le curriculum*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 2003; R. SCHMIDT, *Attention and awareness in foreign language teaching and learning*, Honolulu, University of Hawai'i at Manoa, 1995.

dit la Comtesse au Marquis. Mais *discrétion*¹³, dans le sens de volonté, ne s'emploie plus dès le XVIII^e siècle sinon dans les expressions consacrées comme *livrer sa tête à la discrétion d'un figé vainqueur*, c'est-à-dire lui donner droit de vie ou de mort sur lui-même. Mais dans le texte peut-être que Marivaux l'emploie dans le sens justement de « discrétion »: le Marquis étant très timide, la discrétion est un de ses traits caractéristiques, presque une particularité comportementale de notre personnage. Le Marquis est attiré de façon irrésistible par une femme qu'il n'arrive pas à comprendre complètement, et peut-être inconsciemment, il est de plus en plus capturé par le désir d'explorer tout ce qu'il ne connaît ou ne sait pas. Tout cela ne fait qu'augmenter sa passion à l'égard de la Comtesse.

C'est de la flamme, il languit, il soupire (scène 6)

Et que dire de la Comtesse? Nous pouvons faire confiance aux paroles de Hortense qui, dès la première scène, nous présente déjà la Comtesse :

La Comtesse est une femme brusque qui aime à primer, à gouverner, à être la maîtresse (scène 1)

Une femme austère mais non méchante, rigide mais non malicieuse: elle fait habilement recours à toutes les astuces et les diableries pour atteindre son objectif. Pour terminer, nous mentionnons *chute*, un substantif que nous pourrions définir assez banal et usuel. Très souvent, Marivaux substitue certains mots banals dans ses œuvres: par exemple, dans *Le Jeu de l'amour et du hasard*, il substitue le substantif *chute* avec *culbute* qui est plus concret et, dans ce contexte particulier, plus comique.

Dans la caractérisation de ses personnages, Marivaux fait abondamment recours aux adjectifs: on en a compté 120. Les adjectifs sont présents dans le texte dans la mesure de 3,01%. La présence des adjectifs qualificatifs, en particulier, est prépondérante et parmi eux, la plupart ont une fonction prédicative.

C'est un fort honnête-homme (scène 18)

13. Voir A. DAUZAT... [et al.], *Nouveau Dictionnaire Étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1973. Cette instabilité terminologique relève de deux types de causes: historiques et lexicologiques. Les premières tiennent à l'héritage de l'antiquité et les autres tiennent à la traduction de terminologies héritées par la présence des Grecs, des Latins et des Italiens.